

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

D'Echo en Echo  
A l'Abbaye

Supplément aux *Echos de Saint-Maurice*, 1992, tome 88b, p. 33-45

© Abbaye de Saint-Maurice 2014

## *A l'Abbaye*

### **La fête de la Saint-Maurice**

#### **La célébration**

Comme à l'accoutumée, de nombreux pèlerins venus de toute la Suisse romande, mais aussi d'Italie, d'Allemagne et de Savoie voisine, ont célébré avec joie la solennité de la fête de saint Maurice. Ils ont pu assister à la grand-messe présidée par le Cardinal Schwery, à la procession des reliquaires dans les rues de la ville et à la proclamation de la Passion des Martyrs, l'après-midi à la basilique. C'est le Chœur-Mixte de Saint-Maurice, accompagné à

l'orgue par le chanoine Georges Athanasiadès, qui a animé la messe pontificale. La fanfare municipale L'Agaunoise a ensuite conduit la procession en ville.

Au début de la célébration, Mgr Salina, entouré de nombreux prêtres, a salué les pèlerins et les prélats présents : M. le cardinal Schwery, évêque de Sion, président de la célébration et prédicateur du jour, Mgr Armand, évêque de Madagascar, Mgr Benoît Vouilloz, prévôt du Grand-Saint-Bernard, Mgr Angelin Lovey, ancien prévôt du Grand-Saint-Bernard. De nombreuses personnalités militaires, judiciaires et politiques, dont les conseillers d'Etat Hans Wyer et Raymond Deferr, précédés de la garde d'honneur de l'Etat du Valais, se sont joints aux rangs des nombreux pèlerins, parmi lesquels on a remarqué la délégation française de la ville jumelée de Saint-Maurice Val-de-Marne qui fêtait le trente-cinquième anniversaire de ce jumelage.

## **Le jumelage**

La délégation « parisienne » était conduite par le maire de Saint-Maurice, M. Christian Cambon et par le curé de la ville, M. l'abbé Albert Jeanney. Le dimanche suivant, une délégation agaunoise conduite par M. le président Jean-Paul Duroux a assisté en Val de Marne à la fête de la Saint-Maurice. On y a célébré, dans l'église qui lui est dédiée, le commun saint Patron au cours d'une messe solennelle dont l'homélie a été donnée par le chanoine Olivier Roduit. Au cours d'un repas de fête offert la veille, M. Cambon a rappelé le trente-cinquième anniversaire du jumelage et nous a appris que la paroisse de Saint-Maurice existe au moins depuis le XI<sup>e</sup> siècle et que cela fait tout juste 150 ans que sa ville porte le nom de Saint-Maurice Val-de-Marne. Une ordonnance royale datée du 25 décembre 1842 a autorisé le changement de nom : Charenton-Saint-Maurice est devenu définitivement Saint-Maurice.

## **L'homélie du Cardinal Schwery**

*Monseigneur, chers confrères, frères et sœurs,*

*L'histoire du massacre de la légion thébaine en ce lieu au III<sup>ème</sup> siècle nous est familière. Mais il demeure important et nécessaire de nous la rappeler afin que nos cœurs demeurent constamment en résonance avec notre mémoire intellectuelle. D'ailleurs nous ne célébrons pas un simple souvenir, nous le vivons « liturgiquement » : les textes que nous entendons, les lectures bibliques, la préface de ce jour, la proclamation cet après-midi de la passion des*

*Martyrs d'Agaune, tout cela sanctifié dans la célébration eucharistique nous met en présence d'un Dieu qui a sauvé le monde, qui le sauve en permanence, et qui — pour le porter à bout de bras en quelque sorte — a besoin de témoignage et de témoins.*

*A la tête de sa légion, Maurice reçoit de l'empereur Maximien l'ordre de persécuter les chrétiens d'alentour. Il s'y refuse et ses soldats sont unanimes à faire cause commune avec leur chef. Aux menaces suivent les premières exécutions, et finalement le massacre.*

*Pourrait-on oublier cela ? Même si les livres d'histoire devaient un jour en faire abstraction, l'Eglise, Corps du Christ, veut s'en souvenir. Elle institue la fête liturgique du 22 septembre. Elle reconnaît le bon sens de la piété populaire qui consacre tant d'églises et de chapelles à la mémoire des martyrs, Maurice et ses Compagnons.*

*Comme pasteur, j'ai parcouru bien des chemins le long desquels l'Eglise nous dit et redit leur témoignage comme un rappel et un appel. Certes, j'en ai aussi parcouru au sens figuré aux côtés de marcheurs courageux, souvent fatigués, en quête de bonheur pour eux et leurs proches, artisans de justice et de paix. Ils ressemblent étonnamment à Maurice. Ne sommes-nous d'ailleurs pas tous frères, membres d'un même corps, fils d'un même Père ?*

*Parfois j'aurais aimé peindre et savoir traduire dans les traits physiques la ressemblance qui nous honore et nous oblige. Comme j'aurais aimé pouvoir dessiner les vitraux de nos églises et chapelles, au détour des chemins terrestres, de sorte qu'on puisse y reconnaître ces visages de parents ou d'amis, authentiques témoins de Jésus-Christ !*

*On n'y voit, en fait, que ceux que l'Eglise propose officiellement à l'imitation des chrétiens. Maurice et ses Compagnons figurent parmi ceux qui nous sont chers. Célèbres, historiques, ils sont devenus des « témoins » par excellence non seulement de leur fidélité, mais surtout de la fidélité de Dieu.*

*Mais nous savons bien que le vitrail de l'artiste n'ajoute rien à ce que ces saints sont devenus. S'ils sont vénérés, c'est pour nous. S'ils expriment quelque message, c'est à nous. S'ils témoignent, ce n'est pas seulement de leur fidélité, mais de celle de Dieu, toujours parmi nous.*

*Le message qui nous parvient aujourd'hui est celui d'un officier qui aurait pu se taire et obéir. Peut-être en aurait-il reçu quelque titre de reconnaissance et de gloire. En tout cas, il se serait évité les plus gros ennuis et aurait sauvé la vie de ses soldats.*

*Voilà en effet l'alternative qui s'offrait à lui comme à nous aujourd'hui. Nous sommes membres du Royaume, et le Royaume est dans ce monde, bien qu'il n'est pas de ce monde. Il n'y a pas d'autre choix : ou bien nous posons pour le regard des hommes — et l'Ecriture dit « aux yeux des hommes, ils subissaient un châtement » — ou bien nous nous plaçons dans la perspective du*

Royaume, et le même livre de la Sagesse dit que « la vie des justes est dans la main de Dieu. »

*Choisir la première voie, c'est la solution la plus facile. Ne faisons pas d'histoires ! Lâchons du lest ! Il faut bien accepter des compromis !*

*La deuxième voie a mauvaise presse, surtout dans nos démocraties quand la tolérance devient vertu capitale. Certes, sans discernement suffisant, il n'y a qu'un pas entre la fidélité à l'essentiel, et une crispation intransigeante sur le secondaire qui peut conduire à l'intégrisme. Pourtant, nous savons bien que si le Seigneur a prié pour ses disciples, s'il n'a pas demandé au Père de les retirer du monde, c'est que la vie chrétienne, authentique et fidèle, est possible dans ce monde. En toute liberté quand nos choix sont conciliables avec la Vérité révélée, mais sans compromis quand il faut se déterminer pour ou contre la volonté du Père.*

*En donnerai-je quelques exemples d'actualité ? — Les plus évidents me semblent relever des rapports entre l'âme chrétienne et la société en général. Considérons le premier et plus grand des commandements, d'aimer son prochain, donc d'en être solidaire et de partager nos avoirs avec les pauvres. Suivent les autres commandements, conséquences logiques du premier et — dans l'ordre d'importance selon la loi de Moïse — le quatrième attire notre attention sur le sens de la famille, le cinquième revendique pour Dieu seul le droit de disposer de la vie, le sixième tend à sauver par le haut l'amour humain de l'homme et de la femme en le plaçant sous le regard de Dieu.*

*Certes, la faiblesse humaine s'est manifestée tout au long des siècles dans la mise en pratique des ordres du Seigneur, mais jamais — semble-t-il — la société n'aura brimé nos libertés de conscience autant qu'en notre temps. La chose est paradoxale, car tous appelés à la communion — communion des hommes avec Dieu, et communion des hommes entre eux — nous devrions parvenir à un sommet historique de communion grâce aux progrès inouïs des moyens de communication. Le paradoxe est quasiment diabolique car c'est précisément à la faveur de ses moyens modernes que la société projette les chrétiens dans des conflits de conscience.*

*Pour l'amour et le partage : sommes-nous capables d'orienter la société vers plus de justice — qu'il s'agisse des échanges planétaires Nord-Sud ou qu'il s'agisse de la construction de la maison européenne — ou sommes-nous victimes de systèmes économiques qui nous dépassent ? paralysés par la peur de perdre en indépendance et en confort ?*

*Pour la sauvegarde de nos familles : pourrons-nous honorer véritablement en elles l'image même de Dieu — ou serons-nous dépassés par les influences, les lois et les modes qui leur enlèvent la normalité, ne les considèrent que comme une forme possible de communauté, en rien privilégiée par rapport aux unions libres de plus en plus légitimées, même contre nature ?*

*Pour le respect de la vie : même si nous ne pouvons ni ne voulons imposer aux consciences notre conception chrétienne, saurons-nous non pas seulement éviter les tentations de crimes, avortements et euthanasies — mais*

*encore donner aux innocents la protection à laquelle ils ont droit, et donc l'exiger de la société ? ou progresserons-nous sur les chemins de compromis, y compris pour d'autres formes d'atteinte à la vie naissante que constituent certaines manipulations de laboratoire ?*

*Et saurons-nous sauver l'amour humain par le haut, saurons-nous nous éduquer et éduquer les nouvelles générations sur des chemins de bonheur « responsable » ? ou capitulerons-nous devant les suggestions « irresponsables » qui nous font victimes des modes, à la merci des instincts et pulsions, esclaves des techniques physiques et chimiques ?*

*Je dis bien « nous », car nous sommes les membres actifs de la société démocratique, parfois victimes, parfois complices au moins inconsciemment du fait de nos droits et devoirs civiques, du fait de nos cotisations, taxes et impôts. Jamais autant que de nos jours l'amour de l'homme et de la femme n'aura été banalisé dans et par la société, ou plutôt par ses membres les plus habiles que nous n'avons pas toujours su démasquer et dont l'intérêt est généralement financier. Le jour vient où ils ne s'en cachent même plus. Voyez l'aventure des téléphones roses, et demandons-nous comment protéger les plus faibles et les plus jeunes. Ils sont menacés dans l'éducation de leur moralité. Et si les PTT n'ont pas de RC dans ce domaine, alors que l'on dénonce l'immoralité de certains « petits crédits » nous laisserions grever les petits budgets de factures téléphoniques ahurissantes, quasiment invouables par le créancier intermédiaire appelé pourtant « service public » ?*

*Frères et sœurs, mes propos ont l'air d'un réquisitoire. En vérité, c'est un appel qui monte du camp romain d'Agaune après 1600 ans, avec l'accent d'aujourd'hui, dans la langue d'aujourd'hui.*

*Dans un monde de plus en plus civilisé — bien que la chose soit loin d'être universelle — le risque du martyr sanglant n'est plus très grand. Il m'arrive sans doute comme à plusieurs d'entre vous de vouloir parfois renoncer à certains combats, de leur préférer quelques compromis, car je ne me sens pas la vocation du martyr.*

*Aujourd'hui, le soldat martyr Maurice nous redit formellement : « Détrompez-vous ! » Tout baptisé est un martyr. Il l'est dans son être même puisque témoin du Seigneur mort à ce monde et ressuscité dans la Vie. Il l'est par sa vocation, puisqu'artisan du Royaume de Dieu dans ce monde, donc très souvent en contradiction avec l'esprit de ce monde.*

*Le langage courant fait parfois la part des choses en disant que des témoins peuvent se taire. Pour un chrétien, c'est intrinsèquement contradictoire.*

*Prions Maurice et ses Compagnons de nous éclairer et de nous aider. Considérons-les dans nos églises et nos vitraux, pour prolonger le souvenir et l'appel. Demandons-leur aussi de nous ouvrir les yeux sur les merveilles belles et bonnes que le Royaume fait déjà éclore parmi nous. Notre santé spirituelle profite moins des réquisitoires que de la contemplation qui pacifie et qui réjouit le cœur.*

*Car on ne peut fermer les yeux sur ces églises et chapelles — lieux que Dieu habite réellement — qui ne se reconnaissent pas à leur architecture, car ce sont des églises de pierres vivantes, des communautés, des familles. C'est de tous ceux-là que le Seigneur a dit : « Soyez sans crainte ! ... Celui qui se prononcera pour moi devant les hommes, moi aussi je me prononcerai pour lui devant mon Père qui est aux cieux. »*

*Apprenons à reconnaître dans saint Maurice, comme dans tous les saints « officiels » de nos autels une expression artistique et glorieuse qui témoigne aussi, sans fausse modestie, de la sainteté de ceux qui les contemplent. Saint Paul n'hésite pas à nous appeler « saints », ces saints vivants, dans l'ombre, dans l'humilité, la fidélité et l'offrande de soi. Baptisés et témoins, nous sommes la preuve que Dieu n'habite pas que les hommes d'autrefois, ni seulement les chapelles de pierre, car Dieu se plaît toujours à se retrouver chez Lui, quand Il est reconnu chez nous, dans nos familles, églises domestiques.*

*Les plus beaux vitraux qu'on puisse imaginer, ne se voient pas avec les yeux. Les « martyrs » les plus glorieux sont peut-être parmi nous. En tout cas ils y sont comme des « témoins » que l'Artiste Suprême a déjà conçus et qu'il nous revient d'achever avec art et amour. Amen.*

## **Mgr Salina élu Abbé-Primat des chanoines réguliers**

Du 13 au 16 juillet, se tenait le 14<sup>ème</sup> Congrès des Chanoines Réguliers à Sankt Pölten en Autriche. A l'invitation de la congrégation autrichienne de Herzogenburg, sept chanoines de Saint-Maurice ont pu rencontrer en toute cordialité près de 140 confrères des différentes Congrégations canoniales. Au terme de ce Congrès dont le thème était « L'unité dans la diversité », les participants se sont rendus à l'abbaye de Herzogenburg pour une longue et solennelle célébration présidée par le nonce apostolique en Autriche au cours de laquelle Mgr Henri Salina a été introduit nouvel Abbé-Primat des Chanoines Réguliers. Il a été élu à cette charge par le Conseil primatial pour une période de six ans et succède ainsi à Mgr Karl Egger, de la Congrégation de Windesheim.

## **Mgr Salina nommé bourgeois d'honneur**

Réunie en assemblée primaire le 22 mai 1992, la bourgeoisie de la ville de Saint-Maurice a nommé bourgeois d'honneur, avec de « chaleureuses et longues acclamations », Mgr Henri Salina, abbé de Saint-Maurice et évêque de Mont-de-Mauritanie. Une lettre fort élogieuse et amicale de la bourgeoisie précisait qu'il ne s'agissait pas là d'un geste protocolaire, mais bien de l'expression de l'estime et de l'affection de la population aigaunoise. Le 20 novembre dernier, le Conseil bourgeois réuni en séance extraordinaire, en présence des autorités de la bourgeoisie, de la commune et de l'Abbaye, recevait officiellement Mgr Salina comme nouveau bourgeois de la cité. On a découvert à cette occasion le blason du prélat qui orne dorénavant la salle des bourgeois d'honneur de l'hôtel de ville.

## **Nominations**

M. le chanoine **Roger Donnet-Monnay**, curé d'Aigle, a été nommé curé de Salvan.

Le chanoine **Hubert Ruckstuhl**, auxiliaire-résident à Grimentz a été nommé auxiliaire d'Aigle.

M. le chanoine **Cyrill Rieder**, curé de Salvan, a été nommé, avec le chanoine **André Abbet**, curé in solidum pour les paroisses d'Aigle (avec le rectorat d'Ollon) et de Roche.

M. le chanoine **Jean Scarcella**, vicaire d'Aigle, a été nommé curé de Bex.

M. le chanoine **André Altermatt**, sur présentation de l'abbé de Saint-Maurice, a été nommé recteur du Collège de l'Abbaye par le Conseil d'Etat du Valais en remplacement de M. le chanoine **Claude Martin** auquel l'exécutif cantonal a exprimé sa vive reconnaissance et remercié pour ses innombrables et précieux services rendus pendant vingt-six années à la direction du Collège. M. le chanoine Altermatt, licencié en théologie et maître en droit canonique, est né en 1956 à Delémont, a été ordonné prêtre en 1982. Il entrera en fonction au début de l'année scolaire 1993-1994.

## **Nos jeunes confrères**

Le 29 août dernier, l'Abbaye fêtait la solennité extérieure de son saint patron Augustin. Au cours de la messe de la fête, MM. **Roland Jaquenoud** et

**Alexandre Ineichen** ont prononcé leur profession solennelle et **M. Patrick Bosson** sa profession temporaire.

Le 25 septembre, MM. **François Rouiller** et **William Murray** ont débuté leur noviciat et, à la fin octobre, M. **Daniel Meyer** a commencé son postulat.

A la fin octobre, nos étudiants ont repris le chemin de l'Université de Fribourg. M. **François Roten**, licencié en théologie, a commencé de nouvelles études en biologie, alors que MM. **Roland Jaquenoud**, **Alexandre Ineichen** et **Patrick Bosson** rejoignaient la faculté de théologie.

### **Distinctions**

M. le chanoine **André Altermatt** a obtenu la maîtrise en droit canonique à l'Université des sciences humaines de Strasbourg II.

M. le chanoine **Jean-Pierre Liaudat** a obtenu le diplôme en théologie de la Faculté de théologie de l'Université de Fribourg avec un travail intitulé « Tota ecclesia orans. Etude sur la liturgie des heures ».

M. le chanoine **Guy Luisier** a obtenu la licence en lettres à l'Université de Genève (latin, grec) avec un mémoire intitulé « Quand les Apôtres plagient les Bacchantes. Peut-on parler d'une réception de la tragédie d'Euripide dans les Actes des Apôtres ? »

M. **François Roten** a obtenu la licence en théologie de la Faculté de théologie de l'Université de Fribourg avec un mémoire intitulé « Annus Christus est. Jalons pour l'élaboration d'une théologie de l'année liturgique à partir des préfaces eucharistiques romaines ».

### **Nos missionnaires**

En Suisse depuis la Saint-Joseph, le Père **Emmanuel Gex-Collet** se prépare à rejoindre Kalimpong après avoir subi une double opération aux hanches. Le chanoine **Jean-Paul Amos**, procureur de la Mission du Sikkim, l'accompagnera dans le voyage du retour. Le Père **Edouard Gressot**, venu lui aussi se reposer quelques mois en Suisse en mars a déjà rejoint l'Inde. Par contre, le Père **Jean-Marie Brahier** ne pourra certainement

pas repartir, étant donné son état de santé. Il séjourne actuellement dans un home de personnes âgées dans son pays d'origine à Lajoux (JU). Quant au Père **Joseph Hofstetter**, il est lui aussi en Suisse pour quelques mois de repos.

### **Un clocher tout neuf**

Le clocher de l'Abbaye a subi une cure de jeunesse ! En effet, il commençait à sentir le poids des ans, et c'est pourquoi il a été nécessaire de le recouvrir pendant plusieurs semaines d'échafaudages pour permettre à des entreprises spécialisées d'entreprendre des travaux d'assainissement devenus urgents.



On en a profité, comme vous pouvez le voir sur la photo, pour restaurer la magnifique croix coiffant le clocher abbatial. Cette belle pièce artisanale qui pèse plus de 150 kilos avait été créée lors de la restauration de 1942-1949 par M. Buffat de Vérossaz.

Le toit de la basilique et la coupole rétablie de la chapelle de Notre-Dame ont été eux aussi rénovés et recouverts de magnifiques ardoises d'Angers.

### **Hommage à frère Robert Pastore**

#### *Un livret de famille*

Frère Robert Pastore est entré dans la Paix de Dieu le 15 juillet 1992, après une courte maladie. Né à Lausanne le 6 janvier 1906, il était d'origine italienne, mais bourgeois d'Envy dans le canton de Vaud. Il fit ses études secondaires au Collège de Schwyz, où il obtint son diplôme de Maturité classique. Il entra ensuite au Séminaire de Fribourg, mais dut bientôt l'abandonner pour raison de santé.

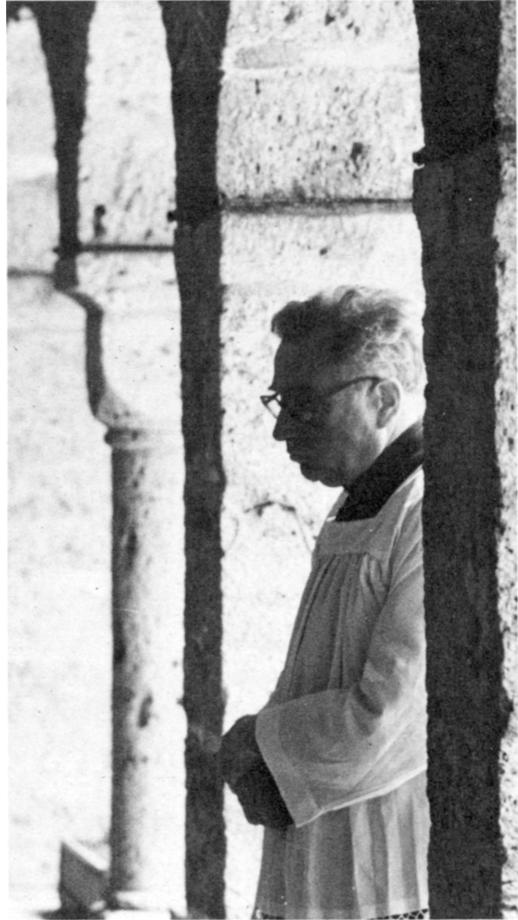
C'est alors qu'il trouva tout doucement le chemin de l'Abbaye de Saint-Maurice, où il entra le 8 décembre 1944, en la fête de l'Immaculée. Il prit l'habit de Frère convers et prononça ses vœux perpétuels le 5 juillet 1950. Il déploya son activité au réfectoire et à la bibliothèque de l'Abbaye, puis au Rectorat du Collège de Saint-Maurice, enfin à la Procure de la Communauté, dès l'année 1956 et jusqu'à la fin de sa vie.

### *Un portrait*

Une belle photographie montre notre cher Frère Robert près de la grille donnant accès à la Basilique depuis le cloître. Il remplissait là très régulièrement son rôle de portier à la messe dominicale comme aux Offices pontificaux. Fidèle au poste, il le fut encore au matin même de son malaise fatal...

Cette photo résume bien les qualités de ce religieux : ponctualité, service humble et silencieux, exemplaire fidélité à la prière communautaire. Tout cela, malgré le poids des ans, malgré la fragilité d'une démarche hésitante.

Un tel souci de l'ordre et de la précision furent précieux pour la Procure notamment.



Mais au-delà de la rigueur des chiffres, il savait se soumettre à celle de la miséricorde qui le faisait plaider discrètement en faveur des étudiants nécessiteux.

Frère Robert, au tempérament plutôt grave, savait cependant se défouler à ses heures. Avec son regard à la fois espiègle et intelligent, il connaissait bien les

chemins de la correction fraternelle. Qui ne se souvient de ses pointes pleines de finesse et toujours bien ajustées ? Avec lui, les quatre vérités étaient toujours bonnes à dire, enrobées qu'elles étaient dans un sourire à la fois interrogateur et conciliant...

Je l'imagine maintenant devant une autre porte : celle que lui a ouverte à son tour saint Pierre avec ces paroles de vie, puisées dans sa 1<sup>ère</sup> lettre : «Puisque vous avez communiqué aux souffrances du Christ, bon Frère Robert, réjouissez-vous, afin de partager sa joie et son allégresse de ressuscité !» (cf. 1 P 4,13)

Chanoine Edouard Zumofen

### **Hommage au chanoine Jean-Bernard Putallaz**

#### *Homme de cœur et de paix*

«Celui qui se fera petit comme un enfant, voilà le plus grand dans le Royaume des cieux» (Mt 18,4).

La modestie et l'humilité du chanoine Jean-Bernard Putallaz, qui s'en est allé rejoindre la Père dans le Royaume des Cieux ce vendredi 27 novembre 1992, ne nous autorisent pas à composer un glorieux panégyrique, mais nous permettent de relever simplement quelques traits de sa vie qui trahissent la grandeur de ce confrère.

Né à Vétroz le 26 mars 1938, Jean-Bernard ne tarde pas à quitter sa famille, dont on peut bien imaginer qu'il en était le rayon de soleil par son entrain, sa jovialité et sa gentillesse primesautière, pour entreprendre des études au Collège de l'Abbaye de Saint-Maurice jusqu'en 1957, année où il obtient le certificat de maturité. La même année, le 28 août, il entre à l'Abbaye, comme novice. Appliqué, obéissant, il se prépare à la profession solennelle (9 septembre 1961) et au sacerdoce par l'étude et l'oraison, tout en s'adonnant, à l'occasion, à ses sports favoris, le football et le ski. Ordonné prêtre le 8 septembre 1962 par Mgr Haller dans la Basilique des Martyrs d'Agaune, il couronne ses études à Fribourg et à Rome par une licence en théologie en juin 1963.

Commence alors pour lui son activité auprès des étudiants comme professeur et surveillant, d'abord à l'Ecole de Commerce de Sierre, puis dès 1966 au



Collège de l'Abbaye et à l'Internat. C'est là qu'il se donne avec simplicité et bonne humeur à sa mission d'éducateur des jeunes. Au milieu des élèves comme au sein de la Direction, véritable artisan de paix, il sait détendre l'atmosphère et pacifier les esprits par ses bons mots, et même ses facéties mémorables. Infatigable, l'été le voit se muer en agent de voyage pour offrir aux étudiants des séjours guidés en Allemagne et des rencontres organisées entre étudiants des deux pays en Suisse.

Il demeure chanoine régulier de l'Abbaye à part entière par une double fidélité : à la prière commune et à son obéissance. Ses confrères l'appellent d'ailleurs à siéger au Conseil abbatial dès 1970 et c'est contraints par les Constitutions qu'ils ne peuvent lui renouveler leur confiance au-delà de 1985.

Et puis la maladie qui le minait insidieusement depuis plusieurs années le frappe brutalement en mai 1989. A 51 ans, Jean-Bernard doit quitter toute activité et subir de très graves et lourdes opérations chirurgicales à Lausanne. Interventions salutaires puisqu'il peut ensuite accepter, heureux et courageux, un poste d'auxiliaire à la paroisse de Leysin. Ses qualités de cœur et de simplicité font merveilles, accomplissant en quelques mois par de nombreuses visites de familles un ministère sacerdotal apprécié.

Après trois ans de rémission, très affaibli par sa maladie, mais ferme dans la foi — son moral ne flanchera jamais — Jean-Bernard Putallaz entre dans la joie de son Maître.

Chanoines Paul Mettan et Franco Bernasconi

### **Décès de l'abbé Gaston Détraz, chanoine honoraire de notre Abbaye**

M. l'abbé Gaston Détraz, du clergé diocésain d'Annecy, était âgé de 81 ans et était dans sa 56<sup>e</sup> année de sacerdoce. Curé de Sixt Fer à Cheval depuis 51 ans, il avait toujours plaisir à recevoir chez lui les chanoines de Saint-Maurice et à leur faire visiter les locaux de l'ancienne abbaye de Sixt fondée par l'Abbaye canoniale d'Abondance, elle-même liée à celle de Saint-Maurice. Notons au passage que le titre abbatial a subsisté, puisque le 1<sup>er</sup> mai 1963, Mgr Aurélio Gianora, ancien préfet apostolique du Sikkim, était béni abbé titulaire de Sixt. Le chanoine Détraz était très fidèle au pèlerinage de la Saint-Maurice. Nous le voyons toujours arriver en Agaune avec une belle délégation de sa paroisse savoyarde, voisine du territoire de l'Abbaye, mais si éloignée par la route.

Le jour même de son décès subit, M. le chanoine Détraz avait encore célébré la messe et prêché. Ses paroissiens ont retenu son message et ont pu formuler l'intention de prière suivante lors de la messe de sépulture : « Monsieur le Curé, dans votre homélie de dimanche, vous nous avez dit, comme si vous aviez senti que c'était là votre ultime message : "Chacun d'entre vous a sa place dans la communauté paroissiale, personne n'a le droit de dire : je ne suis pas capable; ne vous laissez pas aller au découragement, restez unis..." Aidez-nous, cher Monsieur le Curé, avec la grâce de Dieu et de la Sainte Vierge à réaliser ce magnifique projet, que chacun de nous se sente concerné et accepte de devenir un membre actif de la paroisse... »